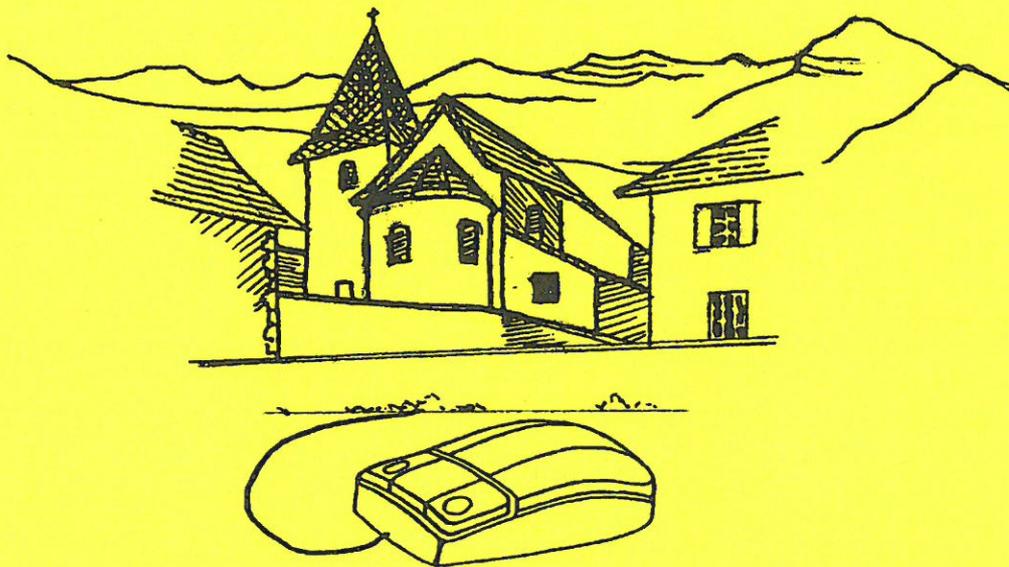


INFOS MUNICIPALES

DECEMBRE 2006

COMMUNE DE
MIRIBEL-LANCHÂTRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur

Une nouvelle année se présente à nous et elle sera très importante pour notre pays puisque nous désignerons la Présidente ou le Président de la République et quelques semaines plus tard nos représentants à l'Assemblée Nationale.

Ces choix politiques ont bien sûr des incidences sur notre vie de tous les jours mais aussi sur nos communes.

On nous parle beaucoup de la fracture sociale, mais cette fracture existe aussi entre les territoires urbains et les territoires ruraux.

Nos territoires sont de plus en plus délaissés avec la disparition ou la baisse de la présence des services publics (présence postale , EDF, services sociaux , ADSL etc.).

D'autre part nos principaux partenaires financiers (Conseil Général , Région) subissent de plein fouet les transferts de compétence de l'Etat et bien sûr pourront de plus en plus difficilement financer nos projets.

Notre collectivité a bien fait de profiter des financements à hauteur de 80%, taux que nous aurons de plus en plus de mal à obtenir.

Notre commune qui a beaucoup investi ces dernières années dispose maintenant d'équipements structurants.

Nous pouvons ainsi travailler sereinement sur les projets qui restent nombreux mais qui ne revêtent pas de degrés d'urgence : Modification du POS , réaffectation des bâtiments communaux , création de logements locatifs, etc.

De tous ces projets , nous en reparlerons tous ensemble , notamment lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le **Samedi 6 JANVIER à 18 h00 à la salle polyvalente.**

L'équipe municipale et moi même vous invitons donc tous à cette cérémonie et vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Luc Puyssat

EN BREF

- 3^{ème} classe

La Commune ayant trouvé un accord avec le propriétaire du terrain, la troisième classe devrait sortir de terre en 2007.

- Espace sportif au « Pré Tarachou »

Le terrain de foot est engazonné, un bâtiment annexe abritera des sanitaires, un point d'eau et un barbecue.

Un jeu de boules complétera l'ensemble.

- Eau du Vernay

Le S.I.V.I.G étudie les différentes possibilités d'améliorer l'approvisionnement du Vernay en eau potable et en sécurité incendie.

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Comment alimenter en eau le Vernay ?

Une réunion publique s'est tenue le 27 novembre à la mairie de Miribel-Lanchâtre, afin d'aborder les différentes solutions qui permettront de régler l'alimentation en eau potable du hameau du Vernay.

De l'eau, les 35 habitants du Vernay en ont. Mais "à court terme", comme l'a dit Luc Puissat, maire de Miribel-Lanchâtre, les besoins en eau ne seront plus assurés si le hameau voit sa population augmenter et si la commune veut se doter des moyens de sécurité incendie.

Une consommation qui pourrait passer de 14 m³ à 25 m³

Aussi, en amont, des investi-

gations ont été réalisées sur les sources, leur capacité et leur alimentation, de même qu'une estimation des besoins puisque la consommation journalière, dans une perspective de 55 habitants, passerait de 14 m³ (actuellement) à 25 m³. L'objectif de cette réunion était donc de présenter les différentes solutions d'alimentation par le réseau public.

La source du Vernay, la solution ?

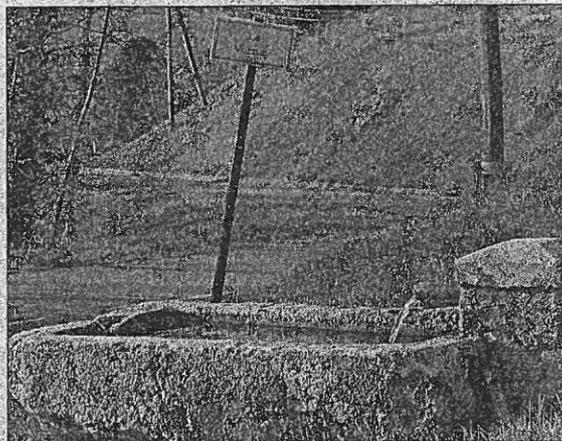
Entre autres pistes, le captage des Sagnes, "mais le débit paraît insuffisant", disent les experts ; le réseau de Miribel-Lanchâtre existant, "mais il faut prévoir un pompage", souligne le maire ; ou

encore la source du Vernay. Celle-ci, une fois mise en conformité, paraît être la meilleure solution.

Il a par ailleurs été rappelé que les captages utilisés pour la distribution d'eau destinée à la consommation humaine devaient être soumis à une procédure administrative.

Quant au réseau de distribution et de protection incendie, la mairie doit donc mettre à disposition des pompiers les moyens d'assurer la lutte contre les incendies avec la création d'une réserve de 120 m³ à 150 m³ : là encore le projet est à l'étude, la source d'alimentation (celle du Vernay ou de Miribel), n'étant pas encore définie.

Gilles GRINDLER



La source du Vernay pourrait être la solution d'alimentation en vue de répondre aux besoins des habitants qui, à court terme, pourraient passer de 35 à 55.

LA P'TITE RECRE

La halte garderie itinérante concerne les enfants de 0 à 6 ans, le mardi à la salle polyvalente de 8H30 à 16H30.

Renseignements et réservation au 06/78/21/89/79 ;

Le bilan de cette année est satisfaisant puisque le taux de fréquentation est élevé (85%).

EPICERIE MULTI-SERVICES

04/769/34/11/35

Jenny ouvre tous les jours.

Horaires d'hiver : - 8H/12H ; 16H30/19H

- 8H30 samedi/dimanche

Fermé mercredi matin et dimanche après-midi

Point vert- retrait d'argent Crédit Agricole.

Gaz, pain, Dauphiné libéré, produits Casino et régionaux.

LA MAIRIE VOUS INFORME

ELECTIONS : nouveaux habitants, vous voulez voter en 2007, venez vous inscrire sur les listes électorales munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture de la Mairie au public.

- Mardis et jeudis de 17H à 19H,
- mercredis de 8H30 à 11H30.

DERNIERE PERMANENCE SAMEDI 30 DECEMBRE 2006 DE 10H à 12H.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S)

Pour sa mise en comptabilité avec le schéma directeur et la loi montagne, il sera révisé.

L'enquête publique devrait avoir lieu en début d'année.

ASSAINISSEMENT : UN CONTROLE TECHNIQUE POUR VOTRE FOSSE

Qu'est ce que l' assainissement non collectif ?

Il s'agit d'un système d'assainissement non raccordé au réseau d'assainissement communal aussi appelé « tout à l'égout ». Votre assainissement est dit non-collectif, autonome ou encore individuel. Ce type d'assainissement est composé de dispositifs assurant la collecte, le prétraitement, l'épuration puis l'infiltration ou le rejet des eaux usées de l'habitation sur son propre terrain. Bien conçu et entretenu, il permet d'éliminer près de 95% de la pollution.

Que dit la réglementation ?

La loi sur l'eau de 1992 impose aux collectivités territoriales de mettre en place pour 2006 un **Service Public d'Assainissement Non Collectif** (SPANC) afin de s'assurer, une fois tous les 4 ans, du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement autonome dans un souci de préservation de l'environnement.

Dès le mois de mars 2007, le SPANC du **Syndicat de rivière Intercommunal de la Gresse et du Drac Aval** (SIGREDA) auquel notre commune appartient, débutera ces visites de contrôles chez les usagers. Les prises de rendez vous seront faites au préalable par téléphone.

Les 350 installations du territoire du bassin de la Gresse seront contrôlées en 2007 par un technicien de la **SAUR** pour le compte du SIGREDA.

En quoi consiste ce contrôle ?

Pour les installations existantes, ce contrôle permet de vérifier le bon fonctionnement de votre installation (accumulation des boues, bonne épuration des eaux, ventilation...), son accessibilité et son entretien.

Pour les installations neuves ou réhabilitées, le propriétaire, au moment de dépôt du permis de construire contactera le service qui contrôlera la conception et l'implantation prévues du dispositif d'assainissement. Le technicien du SPANC assurera ensuite la vérification de la bonne exécution par une visite de chantier avant remblaiement.

Dans les deux cas, après le passage du technicien de la SAUR, vous recevrez un certificat attestant de la conformité de votre installation ou de la nécessité d'effectuer des mises aux normes.

Quel est le tarif du contrôle ?

L'appartenance de notre commune à un syndicat de rivière permet aux usagers de bénéficier d'un tarif de 25% plus bas.

La facturation se fera sous forme d'une redevance forfaitaire fixée à 55 € TTC (tous les 4 ans) pour le financement du service. Cette redevance sera recouvrée par la Trésorerie de Vif.

Pour les installations neuves, la redevance sera forfaitaire et distincte : 135 € TTC pour les contrôles de conception, d'implantation et de bonne exécution des travaux.

Vous avez des questions ?

Si la mission du SIGREDA est de contrôler les installations d'assainissement non raccordées au réseau communal, elle est aussi l'occasion d'informer, de conseiller les particuliers sur la meilleure façon d'entretenir leur installation et aussi de les sensibiliser sur la nécessité de préserver la qualité de l'eau.

Contact :
La SAUR 04 XXXXXXXXX

RAPPEL TRI SELECTIF

L'aire de tri à l'entrée du village n'est pas un dépotoir.

Nous constatons régulièrement que des personnes peu respectueuses y déposent des objets encombrants (télévision, aspirateur, matelas, poussettes.....)

Ceci a un coût pour la collectivité.

Avec l'augmentation du prix de la tonne incinérée qui nous est promise par la METRO pour 2006 (12€ la tonne), il est plus que jamais très important de penser **TRI**.

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis et samedis.

Une carte d'accès gratuite est délivrée en Mairie aux heures d'ouverture au public.

Le tri est un acte civique en faveur de la protection de l'environnement qui ne prend que quelques minutes par jour et demande peu de moyens.

- Poubelles marrons, uniquement déchets ménagers.
- Container verre
- Container papier, cartons coupés
- Container plastique et emballages métalliques.

**LES OBJETS ENCOMBRANTS SONT A EMPORTER
UNIQUEMENT A LA DECHETTERIE DE MONESTIER DE
CLERMONT.**

L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public sur la Commune, ce sont, 67 luminaires pour une consommation annuelle de 8500 Kw soit un coût de fourniture d'électricité de 3307€ à la charge de la Commune.

L'entretien est pris en charge par la Communauté de Communes.

L'investissement est pris en charge par la commune.

Le Conseil Municipal envisage courant 2007 de changer 14 luminaires anciens (entre 35 et 40 ans).

Ils seront remplacés par des luminaires de dernière génération avec des lampes à iodures céramiques qui produisent une lumière blanche qui à l'heure actuelle est la lumière artificielle qui se rapproche le plus de celle du soleil.

La puissance installée sera abaissée de 25% pour un rendu de meilleure qualité.

Les lampes en place sont des lampes à vapeur de mercure donc plus polluantes, ce qui n'est pas le cas des lampes actuelles qui n'ont pas de composants polluants.

Les lampes du village qui éclairent d'une lumière jaune seront remplacées aussi par des lampes iodure céramique.

Le remplacement de ces lampes permettra une économie substantielle de 380€/an.

Au Vernay, le remplacement de ces lampes se fera lors des travaux d'électrification rurale si les travaux d'adduction d'eau peuvent se réaliser.

RAPPEL HORAIRES MAIRIE

- mardis et jeudis de 17H à 19H,
- mercredis de 8H30 à 11H30.

RAPPEL HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Tous les mercredis de 14H à 17H.

LES NAISSANCES EN 2006

Bienvenue à Zoé, Esteban, Bastien, Luca, Lilou, Eulalie, Thais sans oublier Nils qui est né au domicile de sa grand-mère à Cassoulet.

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

LANCHÂTRE ANIMATION vous souhaite à tous de bonnes fêtes.

Le père Noël sera à Miribel **SAMEDI 16 DECEMBRE 2006 à 15H30** à la salle polyvalente après un film d'animation et d'un goûter.

Bienvenue à tous, petits, grands et grands-parents.

LE CINEMA

Continue 1 fois par mois le vendredi. Le programme est distribué par l'écran vagabond dans vos boîtes aux lettres.

LE YOGA

Chaque mercredi de 19H à 20H30 à la salle polyvalente (30€/mois).

Le professeur est Monsieur Michel MAZZILI.

LIRE ET FAIRE LIRE

Depuis la rentrée, des retraités du village viennent lire des histoires aux enfants des écoles.

Si vous êtes retraité(e)s ou âgé(e)s de 50 ans et plus, n'hésitez pas à rejoindre les 2 Nicole, Arlette et Yvette.

VIE DE L'ASSOCIATION

Contactez nous pour de nouveaux projets

- Frédéric BOITEUX : 04/76/34/10/36
- Corinne FELIX : 04/76/34/13/17
- Barbara CHENAVIER : 04/76/34/14/53

LE SOU DES ECOLES

Le sou des écoles de Miribel remercie les parents, mais aussi les habitants pour leur participation active aux manifestations organisées pour les enfants.

Venez nombreux au défilé du Mardi Gras.

Un spectacle pour enfant sera organisé suivi de bugnes et de boissons chaudes,
Début mars à 14H.

Céline TOSTI, Présidente.

ASSOCIATION ALAMBIC.COM

Délégateur et porteuse du projet Internet à haut débit à Miribel-Lanchâtre

Par ce bulletin municipal nous vous avons déjà informés :

- . En juin 2004, des finalités du projet
- . En juin 2005 de l'état des difficiles négociations quant aux lieux d'implantation de nos installations de desserte.
- . En mars 2006 du démarrage de l'expérience et commentaires sur les tests en cours

En avril 2006 (*après 3 années de galère administrative !*) une réunion publique de prise de contacts avec nos abonnés potentiels a enfin pu avoir lieu et les premières demandes de connections au réseau WiFi ont été prises en compte et satisfaites aussitôt que nos emplois du temps le permettaient.

A fin mars, nous étions 5 à tester laborieusement le réseau, à fin mai 11 raccordés avec satisfaction, et à fin novembre 22 utilisateurs dont l'existence n'a plus rien à envier aux « avantages » des villes.

Nos performances maximales, limitées à l'origine à 1 Mb/sec. en débit descendant et à 64 Kb/sec. en débit remontant, ont été récemment doublées

Sur le plan qualitatif, les interruptions sont aléatoires mais très peu fréquentes et nous tentons d'y remédier dans les meilleurs délais.

Nous assurons au moins 98 % du temps de fonctionnement normal du réseau WiFi.

Néanmoins, nous constatons depuis une trentaine de jours, une baisse du débit et essayons d'en cerner les causes qui sont multiples : externes (*réseau FT encombré (?) en amont de notre émetteur de St-Paul*) ou interne à notre propre réseau (*nos courbes de supervision montrent un flux remontant non négligeable et permanent en journée*)

Une enquête concernant les natures d'utilisation les plus fréquentes de l'Internet sera adressée prochainement à chaque abonné afin de déceler si les flux partagés ne sont pas « monopolisés » par certains usagers, peut-être à leur insu (*possibilité de micro infecté et servant de relais*)

Notre tarification est passée de 27€ (*nous faisons preuve de prudence compte tenu des incertitudes liées à l'expérience*) à 20€ /mois (24h/24 - 7j/7) à compter de novembre

Cette baisse est essentiellement liée au fait que nous « avons les hommes » (*bénévoles de surcroît*) capables d'effectuer la supervision technique du réseau et des flux.

Cela nous permet d'éviter environ 250€/mois de facturation par un prestataire externe.

Nous avons connecté la Mairie et l'Ecole pour lesquelles nous concédons la gratuité d'abonnement (*contrepartie d'une subvention annuelle qui nous est versée par la Commune*)

Nous améliorons en permanence nos équipements et notre gestion technique :

- . Mise en place d'un dispositif de « re-boot » à distance présentant l'avantage (*et non des moindres*) de ne plus faire de déplacements et d'interventions à St-Paul où le sympathique local est plus froid que l'extérieur en hiver et réciproquement plus étouffant en été (*sans parler des essaims de guêpes particulièrement virulentes et de bonne taille - ceci pour la petite histoire...*)
- . Remplacement du modem
- . Définition de nouvelles spécifications de sécurisation du système d'autorisation des accès
- . Gestion des débits

Nous mettrons prochainement en test un relais WiFi autonome sur le bas du chemin de *Miribel* (*alimentation par panneau solaire*) financé à 100 % par le PNRV, afin de couvrir une des rares zones d'ombre de notre territoire communal

Nos projets :

Intégrer de nouveaux abonnés (*c'est notre vocation*)

« Recruter » parmi ceux-ci quelques volontaires n'ayant crainte de s'impliquer afin d'assurer quelques objectifs qui nous tiennent à cœur :

- . Animer (*de nouveau*) localement une session de cours d'informatique selon une formule différente (*à définir*) du cycle 2005/2006 remarquable quant au contenu, mais très lourde pour nos finances - 18 personnes l'ont suivi - (*les subventions nécessaires ne sont pas à ce jour inscrites dans les politiques régionales, départementales et PNRV*)
- . En parallèle à cette formation, mettre en place une « assistance » aux usages de l'Internet (*à ne pas confondre avec des interventions sur les propres configurations des micros des abonnés - ingérences sortant de notre domaine d'activité*)
- . Promouvoir l'utilisation de logiciels «libres» (*et gratuits...*)
- . Créer un site Internet propre à l'association afin de mieux assurer notre communication et animer un forum autour de notre expérience, qui pour le PNRV et ses financeurs est citée comme remarquable (*voir article dans le tout dernier journal du Parc*)
- . Mieux formaliser le cadre légal dans lequel nos activités s'exercent (*par exemple : rédaction d'un règlement intérieur, révisions de nos conditions de prestations etc...*)

Nous assurons également une « veille technologique » permanente, afin de, le cas échéant, intégrer autant que faire se peut, toute innovation pouvant impacter notre service.

Etre fournisseur d'accès internet, gérer un réseau à partir d'un certain seuil technique, sont des métiers exigeant des compétences loin de l'amateurisme, fût-il fait de générosité.

Nous nous sommes cependant fixé pour objectif de ne clore notre expérience que lorsqu'un opérateur de télécommunications desservira notre village à prestations, performances et tarifs meilleurs que ce que nous serons en mesure de pratiquer.

C'est une manière de refuser l'isolement et la fracture numérique nous frappant pour longtemps encore. Dans la conduite de nos projets, nous tenons à maintenir l'esprit associatif et le bénévolat et consacrons beaucoup de notre temps à cela. Si ce mode de fonctionnement n'est pas d'une rigueur entrepreneuriale, il évite tout au moins, de facturer un service à un coût qui serait certainement supérieur à 50€/mois pour l'abonné (*hors amortissement des matériels payés par le PNRV*) Cet esprit présente aussi la faculté de prolonger les liens sociétaux au sein de notre village

A vous accueillir parmi nous

Premier contact (*de préférence par courriel - de façon à nous permettre de répertorier très exactement votre adresse mail*):

Keith BARTON à Cassoulet - au 04 76 34 09 51 - keith.barton@theiet.org

Frédéric BOITEUX Chemin de Miribel - au 04 76 34 10 36 - fboiteux@parcduvercors.net

Alain BONINO au Perron - 04 76 34 02 26 - alain.bonino@laposte.net

Richard OLIVER à Cassoulet - au 04 76 34 09 62 - oliversfolly@laposte.net

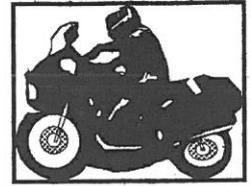
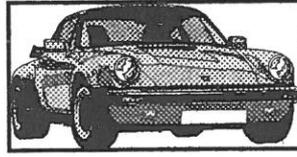
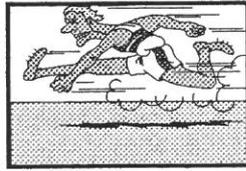
Arlette RENNA Chemin de Miribel - au 04 76 34 03 62 - arletterenna@gmail.com

LANCHÂTRE
OMNISPORTS
38450 MIRIBEL LANCHÂTRE



: 04 76 34 13 50

: 04 76 34 09 89



L'assemblée générale de Lanchâtre Omni-Sports ayant eu lieu le vendredi 27 octobre, voici la composition du nouveau bureau :

- Président : VALLIER Jean Luc (vice-président : Girard André)
- Secrétaire : EYRAUD Yves (secrétaire adjointe : Vallier Isabelle)
- Trésorier : NAVARRO Hubert (trésorière adjointe : Blanchard Nadège)

Le calendrier 2007 a été ébauché, il comprendra notamment :

- Une soirée "cartes" : samedi 17 février
- La course de Côte Automobile : les 28 et 29 avril
- Une exposition mycologique à l'automne

D'autres manifestations pourront être ajoutées.

***RENDEZ - VOUS à la salle polyvalente
pour le verre de l'amitié
lors de la soirée des vœux
Samedi 13 janvier***